

# Choisir son orientation après la 3<sup>e</sup>

### 1<sup>er</sup> trimestre : Phase d'information initiale

- Le temps de la réflexion, RDV, sites, folios ...

### 2<sup>e</sup> trimestre : Phase provisoire

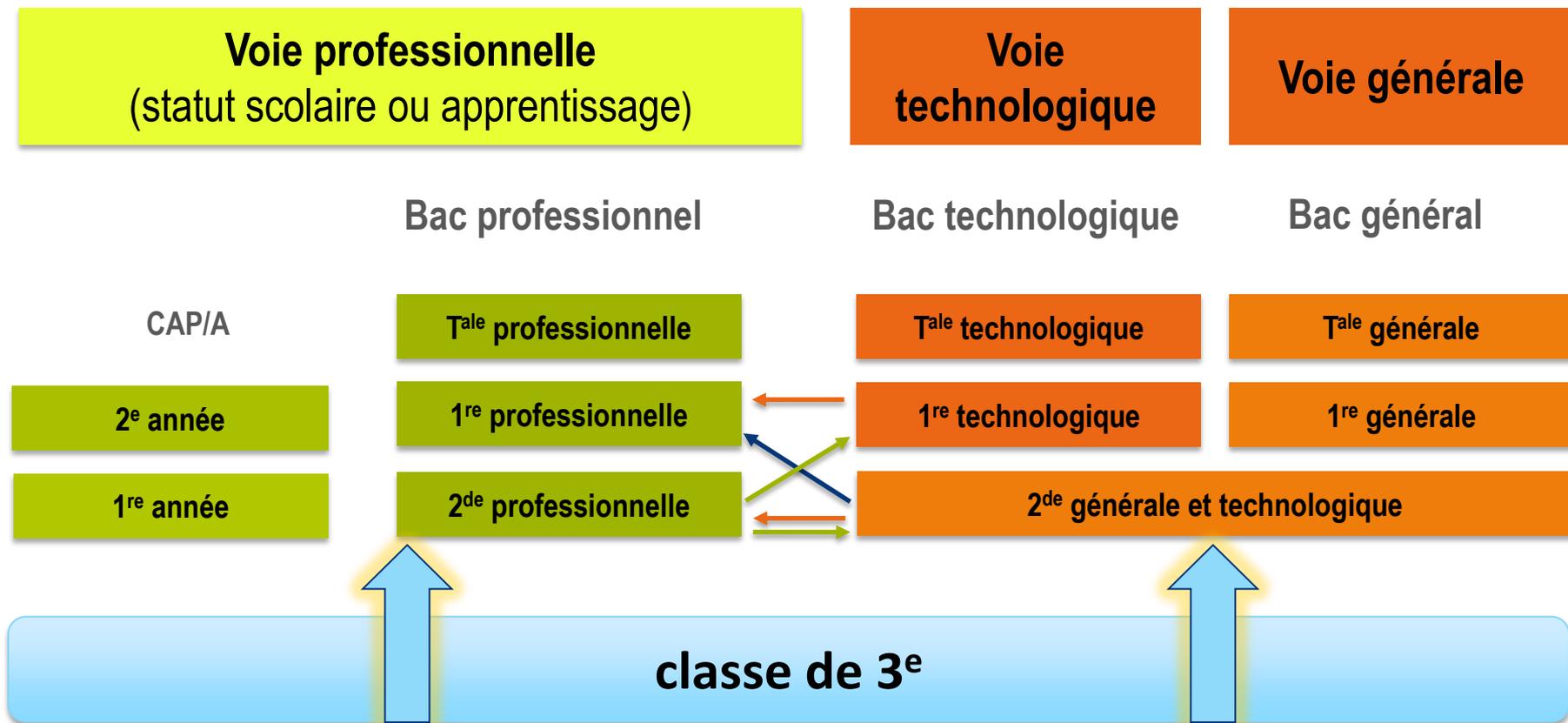
- Avant le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre, une fiche dialogue est remise par le principal PP pour indiquer les **VOEUX PROVISOIRES** des élèves et de leur famille :
  - 2de générale et technologique 2GT
  - 2de professionnelle en bac pro (3 ans)
    - 1<sup>ère</sup> année de CAP
- Le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre donne un **AVIS PROVISOIRE** (base de réflexion)

## 3<sup>e</sup> trimestre : Phase définitive

- Avant le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre, la même fiche dialogue est remise par le PP pour indiquer les **VOEUX DEFINITIFS** des élèves et de leur famille
  - Le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre donne une **DECISION D'ORIENTATION**

**Tout au long de l'année** : entretiens personnalisés d'orientation

A thick, horizontal yellow bar with a slight gradient, located at the bottom of the slide.



# La voie professionnelle

## Découvrir un domaine professionnel

### Durée

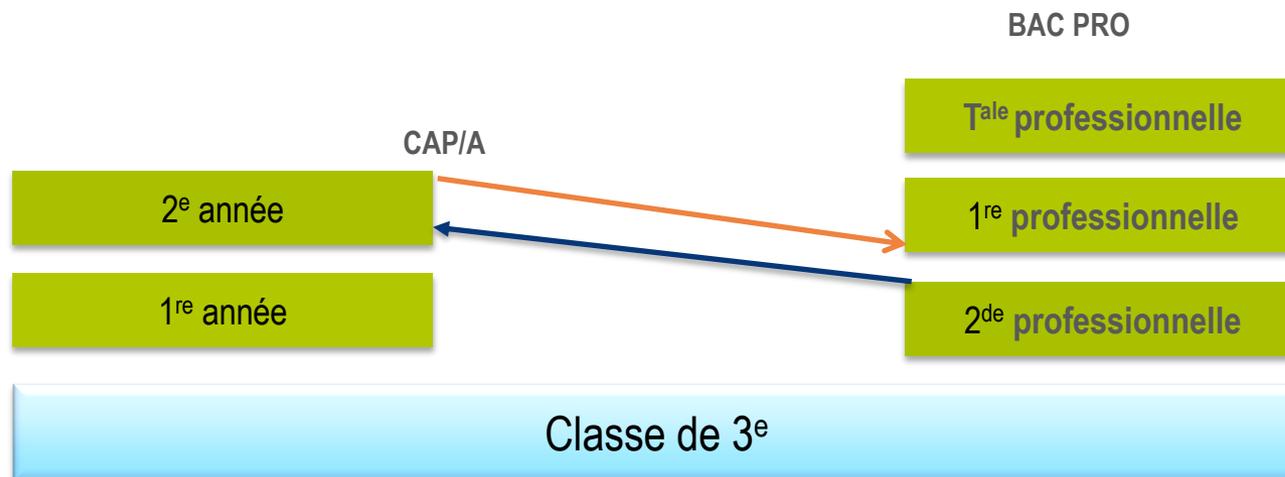
- ↘ en 2 ans : CAP, ou 3 ans : bac pro
- ↘ statut scolaire : **élève** à temps complet au lycée
- ↘ ou **salarié(e)** apprenti(e), en alternance entre CFA et entreprise

### Programme

- ↘ des **cours généraux**, en relation avec le métier,
- ↘ la moitié de l'emploi du temps en **cours techniques et professionnels** (manipement d'outils, exercices techniques, TP, gestes professionnels)

**CAP = Se former à un métier précis, Insertion professionnelle**  
**Attention, bac pro minimum** dans certains secteurs,  
 parfois BTS.

- ⌞ **En 2<sup>de</sup> pro, une période de consolidation de l'orientation permet de changer de secteur professionnel en début de 1<sup>er</sup> trimestre**
- ⌞ **Passage possible de 2<sup>de</sup> pro à 2<sup>e</sup> année de CAP**
- ⌞ **À l'issue du CAP, la poursuite en 1<sup>re</sup> pro est possible**



## Le bac pro permet ?

1. D'exercer directement un métier
2. Ou de choisir de poursuivre dans le supérieur, notamment en BTS (2 ans).

- ↘ **Durée**: 3 ans après la 3<sup>e</sup> ou 2 ans après un CAP de spécialité adaptée au bac choisi
- ↘ **Lieu** : en lycée, ou en CFA, avec périodes de travail chez l'employeur pour l'alternance.
- ↘ **Spécialités** : une centaine, au choix, sur dossier

## Durée

**Bac pro : 22 semaines** sur les 3 ans (matières professionnelles = matières générales)

**CAP : au moins 8 à 16 semaines** sur les 2 ans (matières professionnelles 17 ou 18h > matières générales 7 ou 8h)

## Organisation

→ **Rechercher** une entreprise (cv, lettre de motivation, entretien) avec l'aide du lycée, ou sur Mon stage en ligne

<https://www.monstageenligne.fr/>

## COMMENT ?

- Rechercher une entreprise d'accueil très tôt dans l'année
- l'inscription définitive en CFA ne se fait que si l'élève a trouvé un employeur

**Durée:** 2 ou 3 ans en fonction du diplôme préparé

**Lieu :** cours en CFA ou lycée, en alternance avec travail en entreprise (contrat de travail)

**Conditions :** avoir entre 16 et 25 ans (dérogation possible à 15 ans)  
5 semaines de congés par an

**Rémunération : un % du SMIC** en fonction de l'âge, du diplôme préparé et de l'année d'étude

# La seconde générale et technologique

## Enseignements communs

- Français
- Histoire-géo
- EMC – Enseignement moral et civique
- LV1 et LV2 (ou LCR)
- SES – Sciences économiques et sociales
- Maths
- Physique-chimie
- SVT – Sciences de la vie et de la terre
- EPS – Éducation physique et sportive
- Sciences numériques et technologie

## Enseignements optionnels

### Enseignement optionnels généraux (1 au choix)

- LV3 ou (LCR)
- Arts ( arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)
- EPS
- Arts du cirque
- LCA (Latin ou grec)

### Enseignement optionnels technologiques (1 au choix)

- Santé et sociale
- Management et gestion
- Biotechnologies
- Sciences de laboratoire
- Sciences de l'ingénieur
- Création et innovation technologique (CIT)
- Création et culture - design
- Atelier artistique

# Le bac général

(réforme en cours)

## 4 composantes

1 - Socle de culture commune – 2 Disciplines de spécialité

3 Orientation – 4 Enseignements facultatifs

1 - SOCLE DE CULTURE COMMUNE	1 <sup>re</sup>	Tale
Français	4h	
Philosophie	-	4h
Histoire géographie	3h	3h
Enseignement moral & civique	0h30	0h30
LV1 et LV2	4h30	4h
EPS	2h	2h
Enseignements scientifiques	2h	2h

2 - ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1 <sup>re</sup>	Tale
Arts	4h	6h
Écologie, agronomie, territoires	4h	6h
Histoire géographie, géopolitique et sc. politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues et littératures étrangères	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sc. informatiques	4h	6h
Sciences de la vie et de la terre	4h	6h
Sciences de l'ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Physique chimie	4h	6h

3 - ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS*	1 <sup>re</sup>	Terminale
*1 en 1 <sup>re</sup> et éventuellement un 2 <sup>e</sup> en terminale		
Arts	3h	3h
Langues et cultures de l'Antiquité	3h	3h
EPS	3h	3h
LV3	3h	3h

4 - ORIENTATION	1h30	1h30
-----------------	------	------

## → AUTRES OPTIONS POSSIBLES EN TERMINALE

- Mathématiques expertes,
- Mathématiques complémentaires,
- Doit et grands enjeux du monde contemporain

# Les bacs technologiques

(aucune modification)

## **STI2D - Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable**

**Pour qui ?** Pour comprendre les systèmes techniques et concevoir de nouveaux produits. **Au programme.** Enseignements techno. transversaux et 4 spécialités : énergie et environnement ; systèmes d'information et numérique, architecture et construction, innovation techno. et écoconception. Maths et physique-chimie industrielles. Développement durable axe majeur. **Et après ?** Études sup. industrielles énergie, maintenance, électronique, informatique industrielle, mécanique...

## **STD2A - Sciences et technologies du design et des arts appliqués**

**Pour qui ?** Pour les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et la conception- réalisation objets ou espaces. **Au programme.** Enseignements généraux (français, langues, histoire-géo, maths, physique-chimie...), Design et arts appliqués (mouvements artistiques, démarche créative, modes de représentation et matériaux). **Et après ?** Principalement préparation des BTS arts appliqués ou des DMA (diplôme des métiers d'art); nombreuses poursuites d'études.

## **STL - Sciences et technologies de laboratoire**

**Pour qui ?** Pour les manipulations en laboratoire et l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, de la chimie... **Au programme.** Maths, physique-chimie, biologie, biochimie et science du vivant prépondérantes. Nombreux TP en laboratoire. Spécialité : Biotechnologies ou Sciences physiques et chimiques.  
**Et après ?** Études en physique, chimie, biologie, ou domaines du paramédical.

## **ST2S - Sciences et technologies de la santé et du social**

**Pour qui ?** Pour les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical. **Au programme.** La biologie et la physiopathologie humaines (grandes fonctions, maladies, prévention et traitement), sciences et techniques sanitaires et sociales (connaissance d'une population, étude des faits sociaux et des problèmes de santé...). Et aussi : français, histoire-géo, sc. physiques et chimiques, langues... **Et après ?** BTS et DUT ou école du paramédical et social.

## **STMG - Sciences et technologies du management et de la gestion**

**Pour qui ?** Pour les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les relations au travail. **Au programme.** Sc. de gestion, éco-droit et management des organisations prédominants, articulés avec une spécialité (gestion et finance ; systèmes d'information de gestion ; ressources humaines et communication ; marketing). **Et après ?** Études supérieures en commerce, gestion, communication des entreprises, assistance de direction, communication, tourisme.

## **STAV - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant**

**Pour qui ?** Pour les élèves de lycée agricole attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. **Au programme.** Culture scientifique, technologique et spécifique à l'enseignement agricole : biologie-écologie, physique-chimie, maths, sciences éco, sociales et de gestion, sciences et techniques agronomiques. **8 semaines de stages.** Chaque lycée est libre de proposer des espaces d'initiative locale : transformation des produits alimentaires, valorisation des espaces... **Et après ?** poursuite d'études en agriculture, agroalimentaire, environnement...

## **TMD - Techniques de la musique et de la danse**

**Pour qui ?** Après une **2<sup>de</sup> spécifique** et avec pratique intensive de la danse ou d'un instrument ; être inscrit€ au conservatoire. **Au programme** en 3 ans : « instrument » ou « danse » + enseignements généraux (français, langue étrangère, philo, histoire de l'art et des civilisations, maths et physique) et enseignements techno (le son, les amplificateurs, dynamique de la danse...). Cours de musique ou de danse au lycée et au conservatoire. **Et après ?** Études supérieures surtout au conservatoire (sur concours), plus rarement à l'université (musicologie, arts, scène).

## **STHR - Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration**

**Pour qui ?** Se prépare après une **2<sup>de</sup> spécifique**, mais une rénovation favorise l'entrée après une 2<sup>de</sup> générale et techno. **Au programme.** Éco. et gestion hôtelière, sc. et techno des services, sc. et techno culinaires, enseignement scientifique alimentation-environnement, enseignement techno en langue vivante, maths, langues vivantes, sciences, français, histoire-géo... **Et après ?** écoles d'hôtellerie restauration, tourisme, commerce et services, de la comptabilité et de la gestion des organisations, ou université, par exemple en licence de sc. et techn. de l'hôtellerie-restauration...

## Les principes de l'affectation...

*L'affectation post-3<sup>ème</sup> s'effectue via une **procédure informatisée** sur Internet baptisée « Affelnet » (Affectation des élèves par le net)*

### **Affectation en 2nde GT**

- L'affectation est automatique dans une 2GT du lycée de secteur (en fonction de son adresse)
- Tout élève qui souhaite entrer dans un autre établissement que son lycée de secteur devra soumettre sa demande à l'avis d'une commission de **dérogation** (Critères : souffrant d'un handicap, boursier, fratrie, limite de secteur...convenance personnelle)

Chaque élève peut exprimer **4 vœux** maximum en établissement public  
L'ordre des vœux indique ses préférences

Attention **démarche de préinscription** ou **avis de gestion** pour certaines sections de CAP ou Bac pro (**9900 points**)

Ceci concerne l'entrée en :

- **1<sup>ère</sup> année de CAP ou CAPA**
- **1<sup>ère</sup> année de bac pro. en 3 ans (2PRO)**
- **2<sup>nd</sup>e GT à capacité d'accueil limitée  
(Affectation académique)**

- 
- ▶ *Saisie des vœux : du 14 mai au 8 juin 2018*
  - ▶ *Résultats d'affectation: 22 juin  
Tour suivant : du 27 juin au 2 juillet. Résultats le 4 juillet*
  - ▶ *Inscriptions : première semaine de juillet en général*

## LES CRITERES ...

Pour les sections à capacité limitée, un classement des élèves est réalisé à partir d'un barème fondé principalement sur :

- Evaluation de la maîtrise des 8 composantes du socle (LSU)
- Moyennes annuelles des notes de 3<sup>ème</sup>
- Avis du chef d'établissement (**1000 à 2000** points) : motivation, implication dans le projet d'orientation....
- Avis de gestion (**100 à 9900** points)
-

## FICHE DE VOEUX...

Nom – Prénom : \_\_\_\_\_

A renseigner par l'établissement d'origine :  
CODE DE LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉLÈVE : \_\_\_\_\_

VOEUX D'AFFECTATION (6 vœux maximum)				Avis du chef d'établissement (*) (2)	Avis de gestion (*) (3)	
Ordre des vœux	2 <sup>ème</sup> générale et technologique ou 2 <sup>ème</sup> spécifique	2 <sup>ème</sup> professionnelle	1 <sup>ère</sup> année de CAP	Etablissement ou CFA (1) demandé	1 valeur pour chaque vœux barème avec note	"100" pts, "1000" pts ou "9900" pts ou "pré-inscription"
	Précisez le 2 <sup>ème</sup> enseignement d'exploration souhaité ou Arts du cirque, création culture design, EPS		Précisez les spécialités professionnelles du Bac pro ou du CAP souhaité			
1	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/> Code vœu* :			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
2	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/> Code vœu :			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
3	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/> Code vœu :			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
4	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/> Code vœu :			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
5	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/> Code vœu :			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
6	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/> Code vœu :			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		

(\*) "Code vœu", "avis du chef d'établissement" et "avis de gestion" : renseignements par l'établissement d'origine.

(1) Un vœu vers un CFA implique que les coordonnées des parents seront communiquées au CFA. Tout vœu d'apprentissage nécessite de contacter dès que possible le CFA pour débiter la recherche d'une entreprise.

(2) Avis du chef d'établissement : - 2000 pts = "A" : Très favorable. les démarches aboutissent à une concordance entre demande et profil de l'élève. / - 1500 pts = "B" : Favorable. Des démarches d'information. / - 1000 pts = "C" : Réservé. Peu ou pas de démarches.

(3) Avis de gestion = Recrutements particuliers. 9900 pts = "profil permettant une bonne réussite" / 1000 pts = "profil nécessitant un effort sérieux pour s'adapter" / 500 pts = "peu de chance de réussir au regard de la spécificité de la formation".

\* Il sera priorisé par les établissements d'accueil pour les formations suivantes :  
- CAP signalétique enseigne décor, CAP coiffure, CAP agent de sécurité, horlogerie  
- Bac pro Aéronautique, Bac pro ANA : communication visuelle plurimédia, Bac pro ANA : marchandisage visuel, Bac pro Esthétique cosmétique parfumerie, Bac pro Sécurité prévention  
- 2<sup>ème</sup> ABIBAC, 2<sup>ème</sup> BACHEBAC, 2<sup>ème</sup> ESABAC, 2<sup>ème</sup> internationale anglais, 2<sup>ème</sup> internationale espagnol, enseignements d'exploration création culture design, arts du cirque.

\* Pré-inscription. Il est sésé à "Pré-inscrip" (= 9900 pts) si le bonus pré-inscription est accordé par l'établissement d'origine (circulaire académique p3/15 et liste annexe 1)

Signature du(des) représentant(s) légal(aux) de l'élève, \_\_\_\_\_

Date et signature du chef d'établissement, \_\_\_\_\_

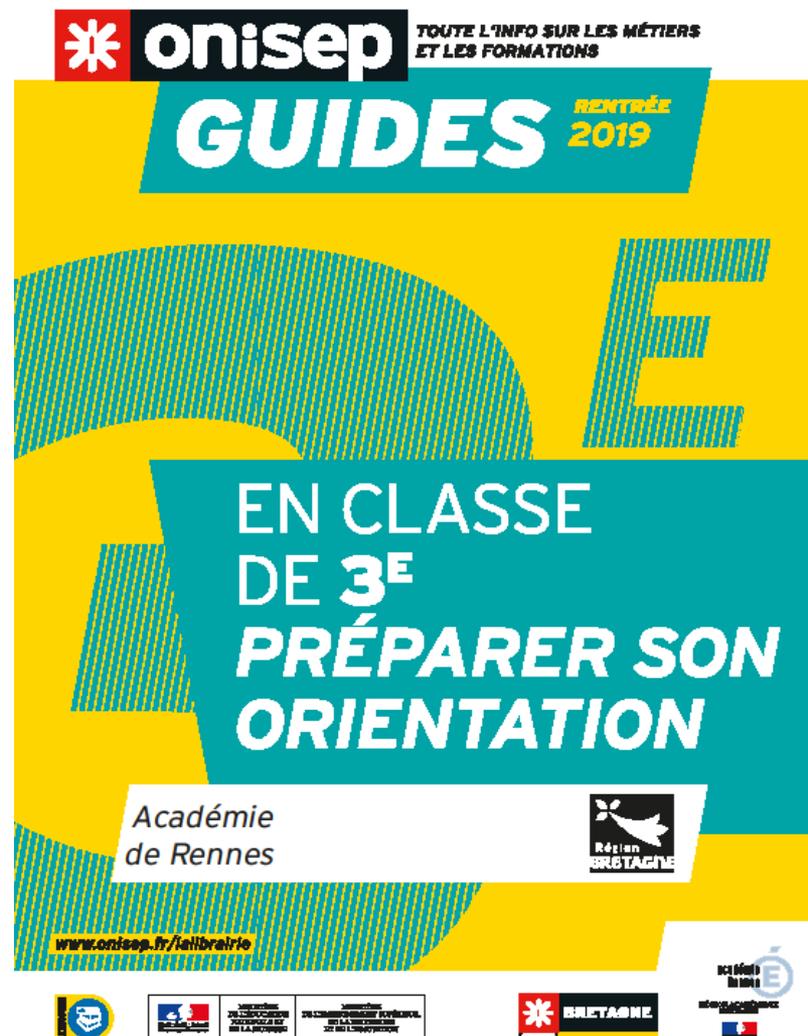
Page 3/3

## A RETENIR :

- Pour une demande de 2GT : le **vœu de secteur** doit absolument figurer parmi les vœux de l'établissement
- Ne jamais demander une formation **qu'on ne souhaite pas préparer**, même en dernier vœu
- Ne pas se contenter **de faire qu' un seul vœu** surtout si c'est une formation très demandée
- Faire **des vœux en LP** même si on recherche un employeur pour un apprentissage
- Ne pas oublier **d'aller s'inscrire** dans son nouvel établissement début juillet

- Votre professeur(e) principal(e)
- Votre Psy-EN
- Votre CIO

Téléchargez  
le Guide de votre région  
sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)





**MON ORIENTATION EN LIGNE.FR**

*Des conseillers en ligne, par téléphone, tchat et mail*



TÉLÉPHONE



TCHAT



MAIL



BOITE À OUTILS

*L'Onisep et ses conseillers répondent à vos questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Vous êtes collégien, lycéen, étudiant, parent, vous pouvez les contacter gratuitement par téléphone, tchat ou mail.*

*Accédez à des informations complémentaires grâce à la boîte à outils.*



NAD.OZ.org  
Les formations et les métiers en Bretagne

Mon espace connexion - inscription | Où s'informer

Recherchez

Formations

Métiers

Secteurs d'activité

Les formations

Après la 3ème

Après le CAP

Après le Bac

Rechercher une formation

Les formations en vidéo



## Quelques sites Internet :

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

[www.nadoz.org](http://www.nadoz.org)

[www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)